



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Cantal

Commune : Tournemire

Autres communes :

R500

Appellation : Château d'Anjony

Monument(s)

Appellation : Château d'Anjony

Protection : classement

Arrêté : classement le 04/02/2004

Étendue de la protection : Aile du XVIII^e siècle avec ses pièces et leurs décors, bâtiments de communs; jardins avec leurs terrasses ; vestiges du château de Tournemire (B 4, 5, 6, 7, 8, 9)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.